

## Réinformatisation : point d'étape

Dès l'approbation de son Projet d'établissement 2024-2028 en novembre dernier, l'Abes a engagé la première phase de sa réinformatisation.

Pour lancer ce projet stratégique, l'Abes a collaboré étroitement avec la Commission SDSI (Signalement, Données et Système d'Information) de l'ADBU, ainsi qu'avec les principaux clubs utilisateurs des systèmes de gestion de bibliothèques (SGB) du réseau Sudoc. A l'issue de ces travaux préparatoires :

- **Un document synthétique** a été élaboré pour décrire les données produites et gérées par l'Abes. Il couvre l'ensemble des applications de signalement et de gestion, permettant ainsi de faciliter l'identification des données à migrer et de mieux définir les chantiers de modifications en masse qui pourront s'avérer nécessaires.
- **Un sourcing** a été réalisé auprès de plusieurs fournisseurs afin d'analyser en détail les offres disponibles sur le marché, d'en évaluer les coûts, et de préparer le cadre contractuel des futures

procédures de marchés publics. Ce travail préliminaire vise à identifier les meilleures solutions tout en garantissant une préparation rigoureuse du cadre juridique et financier.

- **Un benchmark** a été conduit auprès de plusieurs grandes bibliothèques internationales, permettant des échanges approfondis sur leurs systèmes de gestion de métadonnées (SGM). Cette analyse a permis d'évaluer les forces et les faiblesses de chaque système en fonction des missions de ces établissements.
- Un travail de fond a été mené afin de formuler - de manière neutre, synthétique et techniquement agnostique - l'ensemble des besoins que devra satisfaire le futur SGM. Ce document constituera la **base de la rédaction du cahier des charges**, prévue pour le dernier trimestre 2024, en vue du lancement du marché de « Réinformatisation » en 2025.

→ **Une présentation de cette première phase a été proposée lors des Journées Abes de mai dernier. Consulter la vidéo :**  
<https://abes.fr/evenements/journees-abes/journees-abes-2024>

## Réorientation des activités courantes de l'Abes

Le 27 juin dernier, le Conseil d'administration de l'Abes a voté à l'unanimité la réorientation de certaines de ses activités courantes.

Cette décision, qui concerne notamment l'évolution des applications, la gestion des données et la normalisation, s'inscrit dans une stratégie visant à concentrer les efforts de l'Abes sur la mise en oeuvre de son Projet d'établissement 2024-2028. L'objectif pour l'agence est de mobiliser pleinement ses ressources, de relever les défis technologiques et organisationnels à venir, tout en garantissant la qualité des services proposés aux réseaux documentaires.

Une communication détaillée sera diffusée à ce sujet par les canaux habituels, afin de permettre aux professionnels des réseaux de comprendre

pleinement ces évolutions et d'en mesurer l'impact sur leurs activités.

Il s'agit d'une étape nécessaire pour assurer le succès de ce projet ambitieux, qui vise à transformer en profondeur les processus et outils de l'Abes, tout en répondant aux besoins en constante évolution de ses partenaires et utilisateurs.

Cette réorientation sera réexaminée après le déploiement du Système de Gestion de Métadonnées (SGM), prévu pour 2027. Le changement de système impliquera *de facto* de nouvelles modalités de collaboration avec les réseaux, tout en ouvrant la voie à de nouvelles offres de services.

→ **Le compte-rendu des décisions du Conseil d'administration est disponible sur le site de l'Abes :**  
<https://abes.fr/l-abes/organisation-et-gouvernance/conseil-d-administration>